

Document généré le lundi 24 juin 2024 à 08:45

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 20/06/24	22/06/24	2650	9	3 / 3	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	20/06/24 à 17h10	22/06/24 à 18h00	3/3	24-72277	<u>24-</u> <u>72277</u>
JOUE	Intégrale	20/06/24 à 17h10		2/3		

Service : CPJ

Référents : Sandrine GALLET

Classification CPV :

Principale : 1580000 - Produits alimentaires divers

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Fourniture de denrées alimentaires et boissons pour les besoins en restauration collective de la Commune de L'Isle sur la Sorgue (10 lots)

Référence AO24-03

Type de marché Fournitures

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de livraison Cuisine centrale / Avenue Fabre de Sérignan
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Description Fourniture et la livraison de denrées alimentaires, de boissons et de pain pour couvrir des besoins de la cuisine centrale de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue, en conformité avec la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite « EGalim ». La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel par lot est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du

Code de la commande publique. Les prestations sont réparties en 10 lots. Le montant maximum annuel pour l'ensemble des lots est fixé à 717 000 € HT.

Code CPV principal **15800000** - Produits alimentaires divers

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots : 10 max

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 477 200,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Boissons Description : Boissons Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui Informations complémentaires : Le lot N°1 boissons est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 12 000€ HT	4 700	15980000
N° 2	Charcuterie Description : Charcuterie Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui Informations complémentaires : Le lot N°2 charcuteries est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 15 000€ HT	4 500	15131120
N° 3	Viandes et volailles fraîches Description : Viandes et volailles fraîches Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui Informations complémentaires : Le lot N°3 Viandes et volailles fraîches est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 70 000€ HT	52 000	15112000
N° 4	Produits surgelés Description : Produits surgelés Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui Informations complémentaires : Le lot N°4 Produits surgelés est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 170 000€ HT	120 000	15896000
N° 5	Epicerie Description : Epicerie Durée du marché : 48 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Oui	90 000	15890000

	<p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°5 Epicerie est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 120 000€ HT</p>		
N° 6	<p>Beurre - OEufs - Fromage - Produits laitiers</p> <p>Description : Beurre - OEufs - Fromage - Produits laitiers</p> <p>Durée du marché : 48 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°6 Beurre - OEufs - Fromage - Produits laitiers est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 120 000€ HT</p>	90 000	15500000
N° 7	<p>Fruits et légumes</p> <p>Description : Fruits et légumes</p> <p>Durée du marché : 48 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°7 Fruits et légumes est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 70 000€ HT</p>	30 000	15300000
N° 8	<p>Fruits et légumes issus de l'agriculture biologique</p> <p>Description : Fruits et légumes issus de l'agriculture biologique</p> <p>Durée du marché : 48 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°8 Fruits et légumes issus de l'agriculture biologique est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 60 000€ HT</p>	36 000	15300000
N° 9	<p>Pain bio, viennoiseries et traiteur traditionnel</p> <p>Description : Pain bio, viennoiseries et traiteur traditionnel</p> <p>Durée du marché : 48 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°9 Pain bio, viennoiseries et traiteur traditionnel est conclu sans montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 50 000€ HT</p>	40 000	15612500
N° 10	<p>Produits (laitages et épicerie) avec une faible empreinte carbone</p> <p>Description : Produits développement durable</p> <p>Durée du marché : 48 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Informations complémentaires : Le lot N°10 Produits (laitages et épicerie) avec une faible empreinte carbone est conclu sans</p>	10 000	15890000

montant annuel minimum et avec un montant maximum annuel fixé
à 30 000€ HT

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Lot n° 1 : Boissons

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 2 : Charcuterie

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 3 : Viandes et volailles fraîches

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 4 : Produits surgelés

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 5 : Epicerie

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 6 : Beurre - OEufs - Fromage - Produits laitiers

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 7 : Fruits et légumes

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 8 : Fruits et légumes issus de l'agriculture biologique

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 9 : Pain bio, viennoiseries et traiteur traditionnel

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Lot n° 10 : Produits (laitages et épicerie) avec une faible empreinte carbone

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5 du RC

Marché réservé : Non**Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **04/09/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 04/09/24 à 14h00

Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 7.2 du RC. Les pièces à fournir (candidature et offre) sont détaillées à l'article 5 du RC. Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes. L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info> L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27

novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 20/06/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7